



CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION "2 AGOSTO"

Dix-huitième Edition, Bologna 2012

AVIS DE CONCOURS

Le Dix-huitième avis du Concours International De Composition "2 Agosto" est ouvert, avec le patronage de l'Associazione tra i Familiari delle Vittime della Strage alla Stazione di Bologna del 2 Agosto 1980 et du Comitato di Solidarietà alle Vittime delle Stragi et est réalisé en collaboration avec le Teatro Comunale de Bologna. Le Concours se déroule sous le Haut Patronage du Président de la République Italienne.

L'édition 2012 du Concours International De Composition "2 Agosto" est incluse dans le programme du projet «The Schoenberg Experience».

1) Le Concours donnera les prix suivants:

Premier Prix: € 5.000

Deuxième Prix: € 2.500

Troisième Prix: € 1.500

Les partitions sélectionnées seront jouées à Bologna le 2 août 2012, pendant les manifestations en mémoire des victimes des massacres.

2) Peuvent participer au Concours les musiciens de toutes nationalités, qui n'aient plus de 41 ans au 30 Mai 2012.

3) Aux concourants on demande d'écrire partitions pour violon et orchestre sous la forme de thème et variations, ou en forme libre avec la technique de la variation.

Des sections de l'œuvre peuvent également se faire avec de l'audio enregistré. À cet égard, les concourants sont priés de noter que l'intonation de l'orchestre est à 442 Hz.

Comme l'intention de ce Concours est celle de suggérer et solliciter le rendez-vous parmi différentes cultures, les concourants peuvent aussi utiliser, à leur plaisir, des styles musicaux qui appartiennent aux traditions folkloriques, au jazz, au blues et au rock.

Les concourants doivent tenir compte que le concert en plein air avec l'exécution publique des partitions gagnantes fait partie du Concours même.

Par conséquent, le jury ne prendra pas en considération les partitions qui ne résulteront pas adaptées pour l'exécution au dehors, même si à travers une opportune amplification.

4) La durée limite de telles partitions doit être de 10 minutes maximum.

5) Numéro maximum des instruments:

3 flûtes (dont un peut être un piccolo), 2 hautbois (dont un cor anglais aussi), 2 clarinettes, 2 bassons, 4 cors, 3 trompettes, 3 trombones (dont un trombone bas), tuba, timbales, 2 percussionnistes, instruments à cordes.

On pourra aussi présenter partitions pour un numéro des instruments inférieur (mais non pas supérieur, ni différent de celui indiqué), toujours en tenant compte que le concert final aura lieu en plein air.

Les partitions pourront aussi contenir l'utilisation de: guitare électrique, basse électrique, batterie, seulement pour la section rythmique (et sans la présence de parties solistes destinées à ces instruments). En cas d'utilisation des claviers électroniques, le concourant devra indiquer exactement le type de timbre utilisé.

6) La partie du soliste devra être écrite pour violon.

Seulement dans la partie en solo les concourants pourront introduire des sections d'improvisation, soit selon les modalités typiques du jazz, du rock, ou des autres langages d'origine ethnique, soit selon les indications que les concourants croiront opportunes.

7) Les partitions doivent être anonymes et ne contenir pas aucun élément de reconnaissance.
Les partitions pourront être publiées et, de cette façon les concourants devront effacer toutes signes éditoriaux. De toute façon les partitions ne devront pas être représentées avant du Concours. À ce propos les concourants devront joindre une déclaration qui confirme qu'aucune représentation n'a jamais eu lieu.

On propose aux concurrents d'attacher à la partition l'envoi d'un fichier audio au format **MP3** par le processus **EN LIGNE** de notre site web www.concorso2agosto.it. Le fichier audio constitue seulement un aide pour le jugement du Jury, qui se basera en tout cas sur la partition.

Pour toutes exigences on invite les concourants à contacter le Secrétariat du Concours, en écrivant à info@concorso2agosto.it

8) L'envoi de la partition et la participation au Concours n'exigent aucun frais.

9) Les partitions doivent être envoyées selon le suivant processus **EN LIGNE**:
à travers le site Internet www.concorso2agosto.it à la section «**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**» (REGISTRATION 2012) les concourants devront remplir le formulaire avec leurs données personnelles pour un catalogage précis.

En suite, les concourantes devront charger leur partition en .pdf (pour informations et conseils sur la création du fichier .pdf s'adresser à notre site web www.concorso2agosto.it à la section "help" dédiée aux modalités pour l'envoi des partitions).

On devra envoyer les fichiers audio **MP3** et son propre CV au format **.pdf** ou **.doc** avec la même procédure. Quand telle opération sera terminée, les concourants recevront par E-mail la confirmation du Secrétariat du Concours que l'inscription et la partition ont été reçues.

Date limite pour les inscriptions en ligne: le 31 Mai 2012, à 24h GMT.

10) Les décisions du jury sont sans appel.

Pour tout renseignement: Secrétariat du Concours International De Composition "2 Agosto", Via Oberdan 24, 40126 Bologna (Italie)

E-mail: info@concorso2agosto.it Internet: www.concorso2agosto.it